Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2024

ENSEMBLE IMMOBILIER à ORANGE



Adjugé à 31 000,00 euros

Type de bien : Ensemble immobilier
Mise à prix : 30.000,00 € (trente mille euros)
Localisation : ORANGE (84100)
Adjudication : MARDI 25 JUIN 2024 à 10H30
Avocat poursuivant : Maître Lionel FOUQUET

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT

Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2024



Dans un ensemble immobilier situé à
ORANGE (84100)
Dénommé Résidence ARGENSOL
Rue Rodolphe d'Aymard
Cadastré Section AM n° 196 et 197
D'une contenance de 2ha37a75ca

Le lot 181 – Bâtiment C, au 4ème étage, un appartement type T3 de 58,25 m²
Et les 394/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
Le lot 218 – Bâtiment C, au sous-sol, une cave
Et les 6/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Mise à prix : 30.000,00 € (trente mille euros)

VISITE : LE VENDREDI 07 JUIN 2024 de 11h à 12h SUR PLACE,
effectuée par la SCP MAZE BAUDE, commissaire de justice à Orange,
(Tél. : 04 90 34 02 50).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2024

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 25 JUIN 2024 à 10H30
au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle,
à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION :
Un appartement type T3 de 58,25 m², au 4ème étage, dans le Bâtiment C, entrée 06, n° 181,
Comprenant : entrée, salon/salle à manger, cuisine, 2 chambres, salle de bains, wc, balcon, loggia,
Une cave au sous-sol, dans le Bâtiment C.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Occupation : Le bien est occupé par le propriétaire et son épouse.
Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

– Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
– Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 23/23.
– Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,
Le 23 avril 2024

Lionel FOUQUET

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !